



SUIS-JE UN CAS CONTACT ?

Santé publique France définit le « **cas contact** » comme « le **contact avec un cas confirmé**, dans les 14 jours avant l'apparition des symptômes ; et ce, **sans mesure de protection efficace** durant toute la durée du contact. »

Selon les situations, les « cas contact » sont définis selon deux niveaux :

- Contact à risque
- Contact à risque négligeable

Sources :  Santé publique France  MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Mesure de protection efficace :

- Hygiaphone ou autre séparation physique.
- Masque chirurgical ou FFP2 porté par le cas **ou** par le contact.
- Masque grand public fabriqué selon la norme AFNOR ou équivalent porté par le cas **et** le contact.

DES MESURES DE PROTECTION EFFICACES étaient-elles en place durant toute la durée du contact ?

OUI

Vous n'êtes pas cas contact

NON

Vous êtes **contact à risque**
ou **contact à risque négligeable**

CONTACT À RISQUE

Un contact est à risque lorsque celui-ci est effectué sans mesure de protection efficace durant toute la durée du contact.

- Ayant partagé le même lieu de vie.
- Ayant eu un contact direct avec un cas, face à face, à moins d'un mètre quelle que soit la durée.
- Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins.
- Ayant partagé un espace confiné pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.
- Etant élève ou enseignant de la même classe scolaire.

CONTACT À RISQUE NÉGLIGEABLE

Les contacts à risque négligeable correspondent à toutes les autres situations de contact, ou avoir été en contact avec un cas de COVID-19 déjà identifié, confirmé, guéri ou encore malade, **en tenant compte des instructions s'appliquant aux cas confirmés** si le patient est toujours malade.

Sources :  Santé publique France  MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ